



Points de considération particulière

- *Il s'agit de la troisième certification obligatoire de niveau professionnel*
- *Il peut être délivré par n'importe quel ITE de l'ACUC une fois les conditions requises remplies.*
- *Il est certifié et dépasse, sur le plan académique et des compétences, la norme ISO 24802-2 et il est supérieur à l'ACUC Open Water Instructor*

Introduction

Remarque : En cas de divergence entre ce texte et la version anglaise de cette norme, en raison de retards dans la traduction ou d'autres causes, la version anglaise doit être considérée comme la version valide.

L'ACUC Advanced Instructor est une certification accessible aux Open Water Instructors de l'ACUC qui remplissent une série de prérequis. Cette certification permet non seulement d'exercer les fonctions d'Open Water Instructor de l'ACUC, mais également d'enseigner, mais ne permet pas d'évaluer ni de certifier le cours ACUC Entry Level Instructor.

Il s'agit d'une norme internationale de l'ACUC et, par conséquent, elle est toujours soumise aux différentes législations nationales ou locales. En cas de divergence entre la législation en vigueur et la présente norme, la Délégation de l'ACUC du pays ou de la région concernée, le cas échéant, doit demander par écrit au bureau central de l'ACUC une dérogation à cette norme afin de se conformer à la législation de la région concernée, en justifiant sa demande par les documents appropriés. Pour être valables, les dérogations, le cas échéant, doivent figurer à la fin de chaque document normatif spécifique. Il n'existe pas de norme RSTC ou ISO spécifique à ce niveau.

Dans les cas où les législations locales ou nationales sont plus restrictives que la norme ACUC, alors la législation locale prévaudra, mais si la norme ACUC est plus restrictive, alors la norme ACUC prévaudra, car en respectant logiquement la norme ACUC plus restrictive, la législation locale sera également respectée.

1. Champ d'application

Cette norme spécifie les compétences minimales qui doivent être acquises lors de **la formation** d'un Advanced Instructor de l'ACUC.

2. Définitions

Aux fins des normes de l'ACUC, les définitions suivantes s'appliquent. Veuillez noter que tous les termes présentés ci-dessous ne figurent pas nécessairement dans une norme spécifique.

2.1 ACUC : Entité fournissant des systèmes de formation et de certification en plongée sous-marine récréative.

2.2 Certification : Confirmation qu'un étudiant a satisfait à toutes les exigences d'un cours conformément à la norme spécifique, telle qu'émise par l'ACUC.

2.3 Compétences : Ce qu'un plongeur peut faire une fois certifié

2.4 Compétences aquatiques : connaissances transmises dans un environnement humide (eau de piscine, eau de mer, etc.)

2.5 Conditions préalables à la formation : Ce dont un plongeur a besoin ou les conditions à remplir avant de commencer la formation

2.6 Connaissances théoriques : connaissances transmises dans un environnement sec (salle de classe, bord de piscine, etc.)

2.7 Cours de plongée sans certification : Cours de plongée où les participants ne reçoivent pas de certification ACUC à la fin du cours, comme par exemple, l'introduction à la plongée, le rafraîchissement de plongée, la flottabilité de plongée, etc.

2.8 Définitions de formation :

- Observer : être observateur dans un cours mais sans aucun type de participation
- Assister : en plus de ce qui précède, assister à la formation d'un cours sous la supervision directe d'un Instructeur de niveau supérieur
- Former : en plus de tout ce qui précède, former dans le cadre d'un cours sans avoir besoin de la supervision d'un Instructeur de niveau supérieur

- Évaluer : outre tout ce qui précède, évaluer par soi-même ou avec d'autres évaluateurs, les performances des candidats
- Certifier : outre tout ce qui précède, délivrer les attestations des candidats.

2.9 Eau confinée : Piscine d'une profondeur adaptée à l'activité, ou plan d'eau offrant des conditions similaires (profondeur maximale 6 mètres)

2.10 Eau froide : eau à moins de 10 °C / 50 °F de sa température moyenne la plus élevée ou eau à 10 °C / 50 °F ou moins

2.11 Eau libre : Plan d'eau sensiblement plus grand qu'une piscine offrant des conditions typiques d'un plan d'eau naturel rencontré dans la région où se déroule la formation.

2.12 Équipement de base : Équipement composé des éléments suivants :

- Masque
- Palmes
- Tuba

2.13 Équipement de plongée : Équipement composé des éléments suivants :

- Masque,
- Palmes
- Tuba,
- Bouteille
- Détendeur,
- Système de gaz respiratoire alternatif, qui pourrait aller d'un simple système octopus à un système respiratoire double avec une alimentation en gaz respiratoire séparée,
- Système de support de bouteille et dispositif de contrôle de la flottabilité comprenant (le cas échéant) un système de lestage à largage rapide,
- Manomètre submersible (moniteur de pression de gaz respiratoire),
- Moyens de mesurer la profondeur et le temps et de limiter en toute sécurité l'exposition au gaz inerte,
- Combinaison de plongée (si appropriée).

Remarque : Des environnements spécifiques peuvent nécessiter un équipement supplémentaire approprié (par exemple, une aide à la navigation sous-marine, un couteau/un dispositif de coupe).

2.14 Espaces confinés : condition qui s'applique lorsqu'il n'y a pas d'accès direct à la surface, comme à l'intérieur d'une épave, d'une caverne, etc.

2.15 Formation à la plongée en eau libre: expérience de formation en eau libre sous la supervision directe d'un Instructeur qualifié, comprenant au moins les activités suivantes :

- Briefing
- Préparation à la plongée
- Vérifications avant la plongée
- Entrée dans l'eau
- Procédures de descente
- Activité sous-marine
- Procédures de remontée et de surfacage
- Sortie de l'eau
- Debriefing
- Procédures post-plongée
- Enregistrement de la plongée.

2.16 Gaz respiratoire : mélange approprié d'oxygène et d'azote.

2.17 Instructeur de plongée : une personne qualifiée, certifiée par l'ACUC pour enseigner, évaluer et certifier les plongeurs.

2.18 Niveaux de connaissances :

- Basique : sait comment...
- Intermédiaire : sait comment et pourquoi...
- Avancé : sait comment, pourquoi et aussi, sait comment l'enseigner...

2.19 Scuba : (Self Contained Underwater Breathing Apparatus) Appareil Respiratoire Sous-marin Autonome.

2.20 Spécialité sèche : Cours de spécialité sans formation aquatique, comme par exemple, les premiers soins, l'administration d'oxygène, etc.

2.21 Visibilité réduite : condition qui s'applique lors d'une plongée de nuit ou lorsque la visibilité est inférieure à la longueur d'un bras, quelle qu'en soit la raison

3. Compétences d'un Advanced Instructor certifié de l'ACUC

Un Advanced Instructor de l'ACUC doit être formé pour posséder les compétences, les aptitudes et l'expérience nécessaires, en plus des connaissances requises par un Open Water Instructor, pour enseigner, mais non évaluer ni certifier, le programme d'Entry Level Instructor. De plus, les Advanced Instructors de l'ACUC, qui sont également Instructeurs des spécialités « sèches » suivantes :

- DER
- O2ER
- Equipment Maintenance
- Nitrox Mixer

Vous serez en mesure d'enseigner, d'évaluer et de certifier d'autres Instructeurs dans ces spécialités. N'oubliez pas que, s'agissant de spécialités sèches « sans formation aquatique », tout Divemaster ACUC ou de niveau supérieur peut être Instructeur pour ces spécialités.

Les Advanced Instructors de l'ACUC doivent plonger dans les paramètres suivants

- Plonger et guider les plongeurs jusqu'à une profondeur maximale de 40 mètres / 130 pieds
- Plonger et s'assurer que les autres plongent uniquement lorsque le soutien approprié est disponible à la surface,
- Plonger et s'assurer que les autres plongent dans des conditions égales ou supérieures que celles dans lesquelles ils ont été formés.
- Assister les plongeurs certifiés dans de nouveaux environnements que l'Advanced Instructor connaît bien.

Accompagnés d'un Instructeur ACUC de niveau supérieur, les Advanced Instructors de l'ACUC peuvent acquérir une expérience progressive au-delà de ces paramètres (sauf en profondeur) et développer leurs compétences dans des conditions de plongée plus difficiles, ce qui leur permet d'obtenir des qualifications supérieures. Si une formation complémentaire est nécessaire, elle ne peut être dispensée que par un Instructeur ACUC qualifié.

4. Prérequis

Pour obtenir ce niveau selon cette norme, le candidat doit satisfaire aux prérequis suivants :

- **Âge minimum** : 19 ans.
- **Exigences médicales** : les candidats doivent réussir un examen médical approprié pour la plongée récréative. Ils seront informés de l'importance de se soumettre régulièrement à des examens médicaux appropriés.
- **Certification antérieure** : ACUC Open Water Instructor ou équivalent. Doit également être Instructeur ACUC DER (Diving Emergency Responder) et ACUC O2ER (O2 Emergency Responder). Veuillez noter qu'il est dans l'intérêt d'un Advanced Instructor d'être Instructeur des spécialités non restreintes (plongée de nuit, plongée sur épave, orientation sous-marine, etc.) auxquelles le plongeur est initié lors du cours Advanced Diver.
- **Exigences en matière de documentation** : Les candidats doivent signer un formulaire de renonciation aux risques, des normes de sécurité, un formulaire de conduite éthique, etc. Ces formulaires sont téléchargeables sur le site Web privé de l'ACUC.

Remarque : l'ACUC pourrait accepter toute certification similaire d'Instructeur de premiers soins, si elle comprend une formation BLS (Basic Life Support) et au défibrillateur, d'autres organisations reconnues (bien que l'examen ACUC doit être passé et le kit d'Instructeur ACUC DER doit être obtenu), mais dans le cas d'Instructeur en oxygénation d'urgence, l'ACUC ne reconnaîtra que les certifications DAN ou USP, et le kit d'Instructeur ACUC O2ER doit être obtenu et l'examen ACUC doit être passé.

5. Exigences de certification

Étant donné que les candidats doivent déjà être Open Water Instructors, l'ACUC peut exiger qu'ils passent un test d'aptitude et de connaissances, portant principalement sur les normes de l'ACUC. Outre les spécialités mentionnées au point 4 ci-dessus, le candidat doit avoir certifié au moins 20 plongeurs avec l'ACUC, dont au moins 4 Divemasters, au cours des 48 derniers mois. Si le candidat n'a pas 20 élèves certifiés, le candidat Open Water Instructor, pour obtenir la certification Advanced Instructor, peut également participer en **tant qu'observateur** à au moins deux formations ACUC Entry Level Instructor ou ACUC Open Water Instructor proposées par un IT ou un ITE de l'ACUC. Une fois que le candidat a participé en tant qu'observateur à au moins deux formations d'Instructeur et que l'IT ou l'ITE, agissant en tant que directeur de cours, a émis un rapport favorable, il obtient la qualification Advanced Instructor. Le candidat doit également posséder les spécialités d'Instructeur mentionnées à la section 4.

6. Plongées d'entraînement

Aucune plongée de formation supplémentaire n'est requise pour ce niveau.

7 Certification du candidat

Les candidats seront certifiés Advanced Instructors de l'ACUC lorsqu'ils auront satisfait à toutes les exigences.

8 Qualifications du candidat

Une fois le cours terminé, l'Advanced Instructor de l'ACUC sera en mesure de :

- Plonger jusqu'à une profondeur maximale de 40 mètres / 130 pieds et toujours accompagné d'au moins un autre plongeur certifié.
- Être capable de guider des groupes de plongeurs en eau libre sans supervision.
- Être capable d'enseigner, d'évaluer et de certifier tous les niveaux jusqu'aux cours de niveau Divemaster inclus, sans supervision
- Être capable d'enseigner, mais pas d'évaluer ou de certifier, le cours d'Entry Level Instructor sous la supervision d'un Instructor Trainer de l'ACUC.
- Être capable d'enseigner toutes les spécialités pour lesquelles l'Advanced Instructor détient ou obtient la certification Specialty Instructor

9. Dérogation

Les écarts ne s'appliquent qu'au pays ou à la région mentionnée

Pays ou région	Déviati on relatif à	Raison	Approbati on de dérogati on
Corée du Sud	Certificati on d'Instructeur O2ER	Législati on locale	Étant donné qu'un diplôme de médecine est requis pour l'administrati on d'oxygène, ce cours n'est pas obligatoire.